
Gobelets réutilisables

Cc du Haut-poitou

10 Avenue de l'Europe
86170 Neuville-de-poitou

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sandrine Vignaud
s.vignaud@cc-hautpoitou.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Cette opération a été mise en place dans le cadre du programme local de prévention des déchets du Vouglaisien.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce sont 1 000 gobelets réutilisables qui ont été achetés par la Communauté de communes en vue d'être prêtés gracieusement aux associations pour l'organisation de leurs manifestations.

Mais aussi 60 gobelets ont été offerts à chaque mairie du territoire pour l'organisation de leurs conseils municipaux, conseils communautaires et autres rencontres.

Cette opération vise donc à :

- réduire les quantités de gobelets jetables issus des manifestations sportives et culturelles organisées par des clubs, associations ou mairies ;
- sensibiliser les organisateurs et le public sur la réduction des déchets.

Résultats quantitatifs

Au cours de 6 premiers mois de l'opération, environ 8 000 gobelets ont été empruntés lors de 30 événements différents mais aussi pour des réunions internes à la collectivité.

Résultats qualitatifs

Cette opération permet de sensibiliser un large public à travers les différentes manifestations qui ont lieu sur le territoire.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Août 2011 : conception et fabrication des 1000 gobelets réutilisables, rédaction de la convention de mise à disposition des gobelets.

- Septembre 2011 : inauguration des gobelets réutilisables à la journée des associations organisée tous les ans par le service communication de la collectivité. Présentation aux associations des gobelets réutilisables qui seront à leur disposition en fin d'année.

- Novembre 2011 : délibération en conseil communautaire pour le prêt des gobelets uniquement aux associations et aux mairies du territoire.

- Décembre 2011 : communication dans le journal de la collectivité et dans les bulletins municipaux, lancement officiel du prêt des gobelets.

Moyens humains

- Présentation du concept aux associations : chargée de mission prévention.

- Tenue d'un planning des réservations de gobelets : secrétaire de la collectivité et chargée de mission prévention.

- La mise en place d'une caution, le lavage et le séchage se font par les bénévoles des associations emprunteuses.

Moyens financiers

- Achat des 1 000 gobelets : 500 € (subventionnés par le Département de la Vienne et le Pays des Six Vallées)

- Coût horaire poste chargée de mission prévention

Moyens techniques

Aucun.

Partenaires mobilisés

- service communication ;

- 13 communes du Vouglaisien ;

- clubs et associations sportives et culturelles ;

- comités des fêtes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Peut être reproduit facilement dans les moyennes collectivités.

Pour les syndicats et les agglomérations la gestion des gobelets devra être réalisé par un prestataire privé.

Difficultés rencontrées

Prestation totalement gratuite, à l'exception des gobelets non retournés qui seront facturés aux associations.

Recommandations éventuelles

Il faut informer les associations sur la nécessité de la mise en place d'une caution.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine